

– QUE FAISIEZ-VOUS? – QU’AVEZ-VOUS FAIT? –
– APPROCHE DIDACTIQUE DES TEMPS DU PASSÉ –

Hélène Gauthier

I. OBJECTIFS

Dans cet exposé, nous avons essayé de relever les principaux critères susceptibles d'intervenir dans la détermination du temps linguistique du passé, et plus, particulièrement dans le choix de l'Imparfait et du Passé Composé, afin d'élaborer une progression didactique pratique à l'usage des professeurs de FLE au terme de laquelle les apprenants auront acquis les connaissances de base dans le domaine du passé.

Si la mémorisation des conjugaisons peut être douloureuse, elle n'en est pas moins surmontable. Par contre, le choix du temps linguistique adéquat, intuitif pour les francophones, fait appel à certaines règles et critères qui doivent être présentés en détail à des non-natifs. Les grammaires françaises répertorient les divers emplois de chacun des temps, peuvent être précieuses lorsqu'il s'agit de comprendre une nuance dans un texte écrit, mais conçues généralement pour les francophones, elles passent sous silence bon nombre de problèmes, et il est si facile de s'y égarer que les élèves des classes de F.L.E. préfèrent s'en tenir à la règle simplifiée de niveau 1: "Imparfait pour la durée, la répétition, la description, Passé Composé pour le reste". Malheureusement, au fur et à mesure qu'ils avancent dans l'étude du français, cette règle devient de plus en plus précaire, et le passé s'obscurcit encore avec l'arrivée des conjonctives de temps et de la concordance des temps . . .

Pour résoudre cette question de choix entre l'Imparfait et le Passé Composé, il n'y a aucune recette parfaitement satisfaisante. Aussi pour l'enseignant, il s'agit plutôt d'élaborer une progression avec des règles simples au début qui puissent être affinées tout au long de l'apprentissage, sans avoir à être contredites, et qui à tout niveau permettent d'assurer un nombre minimal d'erreurs de la part des apprenants.

II. LIMITES

1. Etude restreinte aux emplois principaux des temps.

Par souci de clarté et de précision, nous ne nous intéresserons qu'aux utilisations principales dans le passé, en négligeant toutes les valeurs modales particulières. (telles que l'Imparfait d'hypothèse, l'Imparfait de rupture, . . .).

2. Nécessité impérative d'exercices pratiques.

L'approche didactique proposée dans cet exposé, ne constitue qu'une ossature méthodologique. Pour aboutir à une compétence réelle dans le domaine du passé,

elle devra être complétée par de nombreux exercices pratiques pour développer chez les apprenants certains automatismes qui faciliteront l'assimilation des règles et assureront la fluidité de leur expression.

III. IMPARFAIT OU PASSÉ COMPOSÉ? (abrév. I., PC)

Dans le discours,¹ l'Imparfait et le Passé Composé sont les deux temps utilisés pour signifier qu'un procès a eu lieu dans le passé avec comme présent de référence le présent du locuteur.

On attribue souvent à l'Imparfait l'expression de la durée, de la répétition. Mais comment expliquer les énoncés suivants au PC?

- (1) *Nous avons rendez-vous à 6 heures, et je t'ai attendu pendant plus d'une heure.*
(durée)
- (2) *Je vous ai répété cent fois qu'il ne fallait pas. . .* (répétition)

Par ailleurs, l'Imparfait est le temps de la description dans le passé, face au Passé Composé qui rapporte des événements passés. Que dire alors des phrases suivantes?

- (3) (a) *Je ne fumais jamais.*
vs. (b) *Je n'ai jamais fumé.*

Ces 2 phrases sont correctes mais correspondent à des situations bien distinctes (époques révolue pour (a), non-révolue pour (b)).

- (3') *Je ne fumais jamais et je fume depuis l'an dernier.*
est une phrase correcte.
- (3'') **Je n'ai jamais fumé et je fume depuis l'an dernier.*
est une phrase incorrecte.

Les critères intervenant dans la détermination du temps linguistique au passé sont à la fois d'ordre temporel et aspectuel. Leur analyse est d'autant moins aisée qu'ils sont généralement imbriqués les uns dans les autres.

A. LE PASSÉ COMPOSÉ

Le Passé Composé est utilisé chaque fois qu'il s'agit de rapporter un événement passé, action ou état, répété ou non, qu'il ait ou non duré.

L'événement est considéré rétrospectivement comme un tout, et c'est son accomplissement (son aboutissement dans le cas des verbes perfectifs) qui compte.

- (4) *"Il a mis le café dans la tasse
Il a mis le lait dans la tasse de café
Il a mis le sucre dans le café au lait
Avec la petite cuiller il a tourné . . ."*²

Un événement au PC peut constituer à lui seul un énoncé. Si plusieurs événements au PC sont regroupés dans un même énoncé, ils sont alors tous présentés sur un même plan, avec le même rythme.

L'enchaînement de plusieurs verbes au PC donne une impression de succession rapide des événements, qui dans un énoncé long risque de lasser et de nuire à la clarté du récit. On fait alors intervenir l'Imparfait qui permet une “mise en relief” du texte.

Comme tous les temps composés, le verbe au PC peut correspondre à 2 modalités:

– à un procès accompli dans le passé,

(5) *Hier, il a dormi dehors.*

-- à un état d'accomplissement (d'aboutissement dans le cas des verbes perfectifs) dans le présent d'un procès passé.

(5') *Maintenant, il a dormi, Il n'a plus sommeil.*

B. L'IMPARFAIT

L'Imparfait sert à décrire un événement qui a eu lieu dans une époque *révolue* du passé. Cet événement doit nécessairement appartenir à l'une des 2 catégories suivantes:

- 1) L'événement (action ou état) est décrit en insistant sur son *caractère d'habitude* (la répétition ne suffit pas), l'événement habituel pouvant être ou non limité explicitement dans le temps.
- 2) L'événement est présenté par le locuteur *dans la continuité* de son déroulement sans préciser ni se soucier de ses limites dans le temps ou d'un aboutissement éventuel.

L'Imparfait décrivant une époque révolue du passé, les événements peuvent avoir été modifiés depuis. L'information véhiculée n'est pas définitive comme l'est celle transmise par le PC. (cf. ex. (3) précédent).

Dans les énoncés au passé, le PC peut être le seul temps linguistique employé, parce qu'il a un sens par lui-même. L'Imparfait au contraire n'a pas la même valeur suivant le temps linguistique qui l'accompagne et à qui il s'oppose, en général le Présent ou le PC (ou Passé Simple³).

1. Imparfait pour souligner le caractère d'habitude

Dans ce cas, l'Imparfait s'oppose au Présent. Ce dernier peut apparaître explicitement dans le texte ou être sous-entendu.

(6) *Autrefois on se déplaçait à cheval.*

(mais aujourd'hui, chacun a sa voiture.)

(7) *Quand j'étais enfant, j'aimais beaucoup la musique; tous les soirs, je jouais du piano.*

sous-entend que je ne suis plus enfant,

mais ne précise pas si j'aime encore la musique ou si je joue encore du piano, ou non.

L'interlocuteur donne plutôt un compte-rendu des faits de la soirée, pour information (au Passé Composé).

(12) (a) *Quand nous sommes partis, il a joué dans le jardin.*
(il a commencé à jouer après notre départ.)

vs. (b) *Quand nous sommes partis, il jouait dans le jardin.*
(il était en train de jouer.)

Dans (a), les 2 actions "partir" et "jouer" exprimées toutes deux au PC, ont une même importance. Elles sont présentées linéairement sur un même plan. Elles se succèdent ici avec un lien de corrélation temporelle.

Dans (b) au contraire, il y a un chevauchement dans le temps des 2 événements, sans plus aucune relation entre les 2 actions. L'action à l'Imparfait (jouer) est définie comme un état statique en quelque sorte, servant de décor à l'événement (partir) qui bouleverse la situation initiale.

Ainsi, grâce à l'Imparfait qui permet de définir l'environnement, l'arrière-plan, le locuteur peut traduire le relief d'une scène, la profondeur d'un tableau que le PC trop linéaire ne pourrait rendre.

Ce découpage entre arrière-plan et premier plan peut être dicté par la situation elle-même. Mais parfois il dépend entièrement de la subjectivité du locuteur, de la manière dont il envisage la situation et de ce qu'il veut communiquer à l'auditeur. On peut rapprocher cette démarche du locuteur de celle du cinéaste qui nous présente chaque scène en utilisant à la fois le grand angle (correspondant à l'Imparfait) et le gros plan (correspondant au PC.).

2.2. Verbes d'état (continuité)

Il est difficile d'analyser et de répertorier toutes les nuances attachées au choix de l'I. ou du PC dans le cas d'états, et c'est plutôt par le biais d'exemples concrets que l'on pourra sensibiliser le non-francophone à cette question.

2.2.1. Vision intérieure (I) vs. Vision extérieure (PC)

Avec le PC, on examine l'état passé dans son ensemble, rétrospectivement, avec donc souvent un oeil plus objectif qu'avec l'Imparfait où l'on se situe au sein même du procès, sans que ce qui se passe avant ou après importe vraiment.

C'est ce qui correspond aux valeurs durative vs. non-durative de l'Imparfait et du PC respectivement. Ce que J. Courtylillon différencie comme "vision intérieure" d'un état exprimée à l'Imparfait d'une part, et "vision extérieure" d'un résultat manifestée par le verbe au PC de l'autre.⁵

(13) *Nous avons dû assister à cette réunion.*
résultat, nous y sommes allés.

“-Que Faisiez-Vous? – Qu’avez-Vous Fait? –
-Approche Didactique Des Temps Du Passe -”

(13) *Nous devions assister à cette réunion, mais tout a été annulé.*
Nous n’avons pas assisté à la réunion.

(8) *Il était très généreux.*
sous-entend que la situation a changé:
- qu’il n’est plus aussi généreux aujourd’hui, ou
qu’il n’est plus de ce monde.

2. Imparfait pour présenter le procès dans sa continuité

Si l’événement est présenté en cours d’accomplissement, l’Imparfait ne peut pas être employé s’il s’agit:

a) d’un événement limité explicitement limité dans le temps (en phase initiale ou finale ou par indication de la durée)

(9) *En 1985, elle habitait à Taipei.*
vs. *Elle y a habité toute l’année.*
– *à partir de septembre.*
– *jusqu’en septembre.*

b) d’un événement soudain (limité en phase initiale)

(10) *Je ne ressentais aucune crainte . . . , et puis d’un seul coup, j’ai été surpris et j’ai eu très peur.*

Décrivant la situation dans sa continuité, l’Imparfait a un caractère statique et impose à l’énoncé un rythme lent (différent du rythme rapide du PC).

Dans le cas où l’événement passé n’est pas rapporté pour son caractère habituel (I. impératif), le locuteur a le choix entre considérer l’événement de 2 manières:

- rétrospectivement comme un ensemble global en utilisant le PC,
- dans la continuité de son déroulement en utilisant l’I.

Les états, durables et continus par définition même, semblent ne pouvoir régir que l’Imparfait; alors que les actions⁴ (non habituelles et non progressives), qui nous intéressent d’ordinaire par le fait qu’elles sont (ou non) accomplies, s’exprimeraient plutôt au PC. Cette formule simplifiée semble s’appliquer assez fréquemment pour qu’on puisse s’en tenir à elle avec des débutants. Elle devra être nuancée avec des élèves plus avancés.

2.1. Verbes d’action ou de modification (continuité)

L’expression de la continuité pour les verbes d’action ou de modification peut également se traduire par l’expression “être en train de . . .”.

(11) *Que faisiez-vous hier soir à 8 heures?*

J'étais chez moi. Je prenais mon dîner.
C'est la description d'un moment donné (à l'Imparfait).

- (11') *Qu'avez-vous fait hier soir?*
J'ai pris mon dîner, puis je me suis couché.
- (14) *Il n'a pas pu savoir; pourtant, il a fait tout son possible.*
résultat négatif.
- (14') *Il ne pouvait pas savoir . . . Il vient juste d'arriver.*
état que l'on déplore, que l'on supporte.
- (15) *J'ai eu le temps de finir.*
résultat, parce que j'avais commencé tôt, j'ai pu finir.
- (15') *J'avais le temps de finir . . . mais ma machine est tombée en panne et j'ai dû laisser mon travail inachevé.* "j'avais le temps" état qui a été bouleversé.
"j'ai dû" car c'est un état soudain, un résultat.
- (15'') *Je n'étais pas satisfaite parce que je devais laisser mon travail inachevé.*
"je devais" est un état subi.

2.2.2. PC d'Objectivité vs. I. de Subjectivité

Avec le PC, le locuteur a une vision extérieure des choses, une vue globale plus objective qu'avec l'I. où le locuteur semble plus subir les événements.

C'est pourquoi, s'il s'agit d'un jugement ou d'un commentaire, sur un fait passé, on emploiera le PC.

- (16) *J'ai trouvé ce voyage un peu fatigant.*
J'ai fait le voyage et je le juge.
- (16') *Je trouvais ce voyage un peu fatigant . . . c'est pourquoi j'y ai renoncé.*
Il ne s'agit plus d'un commentaire, mais plutôt d'un récit.
- (17) *Anne n'est pas venue hier soir.*
- (17') – *Elle ne voulait pas sortir parce qu'elle était fatiguée.*
état subi par Anne, lié à sa fatigue.
- (17'') – *Elle n'a pas voulu sortir parce qu'elle était fatiguée.*
état choisi par Anne qui se rend compte de sa fatigue.

2.2.3. PC de Responsabilité – Imparfait d'Atténuation

On peut comprendre alors ce caractère du Passé Composé comme "temps de la Responsabilité" relevé par R. Champigny.⁶

- (18) *J'ai tenu à finir ce travail.*
semble beaucoup plus prometteur que:

(18) *Je tenais à finir ce travail.*

L'énoncé à l'Imparfait moins définitif qu'au PC. peut se voir modifié, et on préférera (19') à (19).

(19) **J'ai tenu à finir ce travail, mais je n'ai pas pu.*

(19') *Je tenais à finir ce travail, mais je n'ai pas pu.*

Un parallèle peut également être fait avec l'"Imparfait d'Atténuation, de Politesse",⁷ même si ce dernier correspond bien souvent à un fait présent.

(20) *Je voulais juste vous demander ... un petit service.*
 vs. "j'ai voulu" qui manquerait d'humilité.

IV. EXEMPLE DE PROGRESSION DIDACTIQUE

Cette progression est donnée à titre indicatif et elle ne pourra pas toujours être suivie à la lettre. Suivant le niveau des apprenants et selon que leur(s) langue(s) maternelle(s) fait ou non appel à des mêmes critères distinctifs, les étapes seront plus ou moins difficiles à assimiler.

Dans certaines classes, l'enseignant préférera introduire l'Imparfait avant le Passé composé en suivant la progression (2 - 3 - 1 - 4 - etc. . .)

A chacune des étapes, il faudra considérer à la fois l'apprentissage morphologique et l'apprentissage notionnel dont les rythmes sont très différents.

Dans cette approche, il nous a semblé préférable de toujours étudier les temps linguistiques du passé en opposition avec un autre temps, de manière à ce que la situation contextuelle soit un peu plus définie.

ETAPE	TEMPS	VALEURS	EXEMPLES
0		Sensibilisation action vs. état	
1	P - PC	Procès accompli dans le passé (définitif)	<i>Hier, il a dormi dehors.</i>
2	P - I	Etat passé (non définitif) habitude dans le passé	<i>En 1985, elle habitait à Bruxelles. Autrefois, on se déplaçait à cheval.</i>
3	I - P	Action progressive vs. action accomplie	<i>Hier à 8 h, je prenais mon dîner. Hier, j'ai pris mon dîner et je me suis couché.</i>

4	I – PC	Arrière plan-Premier plan Notion de corrélation temporelle	<i>Quand nous sommes arrivés, il sortait.</i> <i>Quand ns sommes arrivés, il est sorti.</i>
5	P – PC	2 modalités du PC – action accomplie ds le passé – état d’accomplisse- ment ds le présent Introduction Tps composés (PP, FA ...)	– <i>Hier, il a dormi dehors.</i> – <i>Maintenant il a dormi. Il n’a plus sommeil.</i> <i>Hier il avait dormi. Il n’avait plus sommeil.</i> <i>Demain il aura dormi, il n’aura plus sommeil.</i>
6	Tps. compos.	Subordonnées de temps marquant l’antériorité (après que, quand, ...)	<i>Dès qu’elle a fini son travail, elle rentre chez elle.</i> <i>Dès qu’elle a eu fini son travail, elle est rentrée chez elle.</i>
7	I, PC, PP	Discours indirect au passé – Concordance des temps.	<i>Jacques m’a dit que vous étiez parti à Londres et que vous reviendriez dimanche.</i>
8	I, PC, PP	“Mise en relief” d’un récit – Rythme	<i>par ex. cf. Exercices de style de R. QUENEAU</i>
9	I – PC	Vision int. subjective vs. Vision ext. objective	<i>Je pouvais venir, mais ...</i> <i>Je n’ai pas pu venir.</i>
10	Tous les temps	Récapitulation avec toutes les conjonctives	

NOTES

(1) BENVENISTE, op. cit., p. 238.

“Il faut entendre discours dans sa plus large extension: toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l’intention d’influencer l’autre en quelque manière. C’est d’abord la diversité des discours oraux de toute nature et de tout niveau, de la conversation triviale à la harangue la plus ornée. Mais c’est aussi la masse des écrits qui reproduisent des discours oraux ou qui en emprunte le tour et les fins: correspondances, mémoires, théâtre, ouvrages didactiques, bref tous les genres où quelqu’un s’adresse à quelqu’un, s’énonce comme locuteur et organise ce qu’il dit dans la catégorie de personne.”

(2) tiré du *Déjeuner du matin* de Jacques PREVERT.

(3) Une fois assimilées les différences entre Imparfait et Passé composé, il sera facile d’étendre les mêmes notions aux couples Passé simple – Imparfait et Passé simple – Passé composé, dans le cas d’une narration historique ou littéraire.

- (4) Les notions évoquées par le verbe peuvent être de trois sortes: des actions, des états, ou des modifications. WAGNER, op. cit., p. 224.
note: Dans cet exposé, le terme “état” comprend aussi les états de la personne et de la pensée.
- (5) COURTILLON, op. cit.
- (6) CHAMPIGNY, Robert: “Notes sur les temps passés en français”, in *the French Review*, 28(1954-55), cité par WEINRICH, op. cit.
- (7) WAGNER, op. cit., p. 366.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, Emile. *Problèmes de linguistique générale I*, Paris: Gallimard, 1966.
- COURTILLON, Janine. “Approche de la compétence dans le domaine des temps du passé” in *le Français dans le monde*, no. 163.
- DAVID, Jean et MARTIN, Robert. *La Notion d'Aspect*, Actes du Colloque du 18-20 mai 1978, Paris: Klincksieck, 1980.
- DUBOIS, Jean. *Grammaire structurale du français: le verbe*, Paris: Larousse, 1967.
- GREVISSE, Maurice. *le Bon Usage*, Gembloux: Duculot, 1975.
- MOORE, Victoria. “L'anglophone et l'apprentissage du passé en français” in *le Français dans le monde*, no. 160.
- WAGNER, R.L., PINCHON J.. *Grammaire du français classique et moderne*, Paris: Hachette, 1962.
- WEINRICH, Harald. *Le Temps*, Paris: Le Seuil, 1973.